

MÉMOIRE VIVANTE



Bulletin de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Trimestriel N° 40 Décembre 2003 (2,50 €)

La Présidente, les membres du Conseil d'Administration et tous les personnels de la Fondation vous présentent leurs vœux très chaleureux pour l'année 2004

SOMMAIRE

Dossier I. 1944 : « L'envers du décor »	1	Les livres	15
Dossier II. Stutthof	8	Concours annuel de la meilleure photographie d'un lieu	
Liste des donateurs en 2003	13	de mémoire, palmarès 2003	16
Hommage à l'abbé de la Martinière	14		

DOSSIER I 1944 : « L'ENVERS DU DÉCOR »

Par-delà les moments de fièvre vécus par la France en 1944, à travers les débarquements de Normandie et de Provence, la Libération de Paris et du territoire national, jalonnés de combats héroïques et de tant de sacrifices, il est des aspects moins connus de cette période qui en constituent la trame de fond : situation du Reich, répression des Résistances, massacres, crimes et déportations perpétrés par les forces d'occupation et la collaboration. Le but des lignes qui suivent est d'en montrer les grands courants et d'en citer quelques exemples symboliques.

Les événements de 1944 se répartissent entre l'offensive des armées libératrices de la France, menée avec le concours de la Résistance, et les soubresauts d'un Reich agonisant mais encore redoutable qui s'appuie, en France, sur la frange la plus extrême de la collaboration.

Hitler veut contenir le plus longtemps possible ses adversaires jusqu'à la mise au point des armes de représailles massives dont on lui promet qu'elles mettront l'Angleterre à genoux et renverront le cours des choses. Après le Débarquement de Normandie, il ordonne en conséquence à ses généraux de tenir, sans esprit de recul. Pour y parvenir il lui faut garantir la liberté de mouvement, la sécurité des arrières et la logistique de ses troupes en France, tout en poursuivant ses prélevements sur l'économie française, plus nécessaires que jamais à la poursuite de la guerre, en hommes autant qu'en production industrielle et agricole. A cela veilleront Himmler et la Gestapo.

L'occupation de la zone sud, après le débarquement allié d'Afrique du Nord en novembre 1942, avait donné aux responsables nazis de nouveaux moyens de pression sur Vichy, dont « une collaboration totale » est



ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris – Tél. 01 47 05 81 50 – Télécopie 01 47 05 89 50
INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> – Email : contactfmd@fmd.asso.fr

exigée, dans le but évident d'économiser les forces allemandes avec, en arrière plan, la perspective de faire entrer la France dans la guerre aux côtés de l'Allemagne. C'est pourquoi Himmler, la Gestapo et le SD¹ n'ont de cesse de pousser au pouvoir les fractions les plus extrêmes de la collaboration, dont ils attendent au minimum qu'elles prennent en charge le maintien de l'ordre et les aident dans la répression des Résistances « civile » et « armée ».

C'est très précisément le rôle de la Milice de Joseph Darnand, créée dès fin janvier 1943. Lui-même est nommé secrétaire général « au maintien de l'ordre » le 31 décembre 1943, sur intervention d'Oberg², en remplacement de Bousquet, secrétaire général à la Police. Son autorité s'étend à l'ensemble des forces de police, corps et services qui assurent la sécurité publique et la sûreté intérieure de l'Etat.



Miliciens en opération (LBM).

Il met tout naturellement l'appareil policier français, dont la Milice, instrument de répression et pourvoyeur des camps de déportation, au service d'« une guerre commune ». La collaboration des polices est désormais proposée spontanément sur l'ensemble du territoire, ce qui ne manque pas de constituer un facteur aggravant de la répression. L'opposition d'hommes et de femmes de bonne volonté hostiles à l'occupant et à la collaboration, sans être vraiment des résistants engagés, mettra heureusement quelque frein à ces dispositions, sans toutefois parvenir à en empêcher partout les effets.

1944 dans les Alpes³

La Haute Savoie, comme la Savoie, est sous régime d'occupation italienne jusqu'en 1943. Le département accueille de nombreux réfugiés d'Alsace-Lorraine expulsés par les Allemands en juillet 1940. Un commissariat spécial est même créé à Annemasse pour faire face à cet afflux de réfugiés, juifs en

1. Sicherheitsdienst : Service de sécurité SS comportant une branche « intérieure » et une branche « extérieure ».

2. Oberg : HSSPF (*Höherer SS und Polizeiführer in Frankreich*), chef supérieur de la SS et de la Police en France.

3. Cf. Michel Germain, *Haute Savoie 1940/1945, Mémorial de la Déportation*, La Fontaine de Siloé, Montmélian, 1999, pp. 13-46.

particulier, et répondre à la directive anticomuniste, anti-franc-maçonnique et xénophobe du nouveau régime. De novembre 1942 à septembre 1943, les choses ne bougent pas beaucoup, l'armée italienne se préoccupant essentiellement de contrôler la dissolution de l'armée française et de permettre les prélèvements au titre des dommages de guerre.

S'il y a peu d'action contre les Juifs, en raison de l'attitude plutôt bienveillante du commandement italien, les anti-vichystes sont en revanche poursuivis et les arrestations alimentent les prisons (Saint-Paul-de-Lyon) ou les camps d'internement (Saint-Sulpice-la-Pointe dans le Tarn).

Avec l'institution du Service du Travail Obligatoire (STO) et la création de la Milice qui draine vers la région de nombreux réfractaires, les choses s'accélèrent bien que les autorités italiennes ne se sentent pas très concernées par ces questions.

La capitulation de l'Italie, en septembre 1943, entraîne un changement brutal. La Gestapo procède à de vastes coups de filets suivis de nombreuses déportations de maquisards, de résistants sédentaires et de Juifs rafleés ou interceptés à la frontière. Les forces françaises de maintien de l'ordre participent pleinement aux arrestations et aux internements.

Pendant l'état de siège que subit le département entre le 31 janvier et le 10 mai 1944, l'intendant de police Georges Lelong dispose de forces considérables articulées autour de la Milice de Yvan Barbaroux et de la section de police anticomuniste de Charles Detmar, installée à l'Intendance d'Annecy. Les personnes arrêtées par des Français sont internées au siège de la Milice de Thonon ou à celui d'Annecy puis transférées à l'Intendance où la torture est courante. Elles sont ensuite expédiées à la prison St-Paul de Lyon, au camp de St-Sulpice-la-Pointe ou à Blois. La Gestapo prélève régulièrement sa part de patriotes ainsi arrêtés par des Français et les envoie en camp de concentration. Les personnes appréhendées sont expédiées au SD de Lyon, internées au fort de Montluc puis envoyées sur Compiègne, Romainville ou Drancy.

Voici les principales actions qui marquent l'année 1944 :

Le 4 février 1944, la Milice procède à la rafle de Thônes (18 personnes), le 8 février, nouvelle rafle par 16 pelotons de GMR (Groupes mobiles de réserve) à Faverges (20 personnes); le 10 février, action combinée des Allemands et de la Milice à Seyssel, Génissiat, Chanay, Gigniez, Corbonod et Anglefort où Barbie installe son PC à l'hôtel du Commerce. Pendant trois jours, la Gestapo fusille ou arrête, faisant 12 morts et déportant 20 personnes; le 11 février, arrestation à Douvaine (église, orphelinat et ferme) pour démanteler une filière de passage en Suisse; le 20 février, coup de main de la Milice à Féternes (20 arrestations, tortures, assassinats, déportations et quelques remises en liberté); le 2 mars, à la Roche-sur-Foron, arrestation de 12 personnes par des GMR et des Miliciens, le

13 mars, grande rafle d'Annecy organisée par la Milice, 100 personnes sont enfermées dans le bateau *France*, sur le lac. Parmi elles, 12 partent en déportation depuis Toulouse où elles ont été transférées le 31 mars. Le 23 mars, arrestation, sur trahison, de 25 communistes à Annecy, dont 24 sont déportés.

En mars, opération contre le maquis des Glières : les départements de l'Ain et de la Haute Savoie servent de base à de nombreux maquisards, issus de l'armée régulière (27^e Bataillon de chasseurs alpins – BCA –, dissout), des FTP et de l'Armée Secrète (AS). En février 1944, les 450 FFI du 27^e BCA gagnent le plateau des Glières où a lieu un parachutage important d'armes, par des avions britanniques. En mars, les Allemands, prenant conscience de la menace, décident de réduire ce maquis. 3 000 hommes du général Pflaum aidés par la Milice donnent l'assaut. Les maquisards se dispersent et les Allemands, maîtres du plateau, se livrent à une chasse à l'homme impitoyable. 150 FFI sont tués au combat ou fusillés par la Milice après un simulacre de jugement. 44 de ceux qui sont pris sont déportés.



Les Glières, février 1944. Le Cne Crujot et le Lt Duparc regagnent leur PC après une cérémonie des couleurs (DMPA).

Le 1^{er} avril 1944, une rafle est organisée à l'usine du Giffre, plaque tournante de la Résistance locale, par la Gestapo et la Wehrmacht. Une cinquantaine de personnes sont arrêtées, sur lesquelles au moins 4 sont fusillées sur place et 43 déportées.

Le 17 mai 1944, la Kommandantur locale décide de réduire la Résistance chablaisienne comme a été réduit le maquis des Glières. L'opération débute le 19 au matin : 45 chalets et fermes sont incendiés dans la région de Vacheresse. Parmi les prisonniers, 11 hommes sont fusillés sur le lieu de leur arrestation et 41 sont déportés.

En juillet 1944, opération contre le Vercors : le massif du Vercors est une citadelle naturelle longue de 50 km et large de 15, de 2 000 mètres d'altitude en moyenne, entourée d'un escarpement rocheux de plusieurs centaines de mètres auquel on accède par seulement sept routes en gorges sinuées et escarpées.

En juin, une première bataille oppose 250 combattants du Vercors à 1 500 soldats allemands qui ne parviennent pas à percer et se replient. Début juillet, l'euphorie règne, des armes sont parachutées et une « République du Vercors » est instaurée. 4 000 maquisards y sont rassemblés.



Parachutage d'armes par les Alliés sur le massif du Vercors (DMPA).

Le 8 juillet, l'état-major du général Pflaum décide de réduire le maquis du Vercors et diffuse la note suivante : « La concentration de puissantes forces ennemis dans la zone du Vercors, leur équipement croissant en armes lourdes, leur renforcement probable par des parachutistes canadiens et l'attente de troupes aéroportées ennemis plus puissantes sur le plateau de Vassieux, laissent penser qu'en cas de débarquement ennemi ultérieur, des entreprises offensives sont projetées à partir de cette zone pour l'occupation de Valence et de la vallée du Rhône, peut-être aussi en même temps pour la prise de la ville de Grenoble. Selon les renseignements, une action combinée est prévue avec les importantes forces de la Résistance, rassemblées en Ardèche. »

L'ordre est donné en conséquence aux troupes d'assaut de frapper vite et fort. L'attaque menée principalement par la 157^e *Reserve-Division* sur trois directions, avec 10 000 hommes appuyés par l'aviation et un débarquement aéroporté à Vassieux, disloque le dispositif français qui ne dispose d'aucune arme lourde. Elle s'accompagne d'atrocités contre la population civile et les maquisards capturés : massacre de la population de Vassieux, La Chapelle-en-Vercors, Villard-de-Lans et Saint-Nizier-du-Moucherotte, assassinats de blessés dans la grotte de Luire, etc. Elle amène Huet, chef du maquis, à donner l'ordre de dispersion des derniers combattants le 23 juillet.

L'échec de la Résistance dans le Vercors tient à une combinaison complexe de circonstances, de malentendus auxquels s'ajoute la spécificité d'une zone libérée prématurément, et érigée en « république autonome ». Il reste dans la mémoire collective comme le symbole d'un bout de « France libre de l'intérieur » qui a mis sa bravoure et sa témérité au service de la Libération du pays.

Quant aux crimes de guerre, contrairement à ce qui s'est passé à Ascq, Oradour et Tulle, ce sont des troupes régulières de la Wehrmacht qui les ont commis, probablement par accoutumance des chefs aux méthodes expéditives en usage dans la guerre à l'Est et par discipline idéologique des exécutants.

1944 en Limousin

Dans le choc qui suit le Débarquement de Normandie, les SS et la Gestapo ne jouent qu'un rôle secondaire, la primauté revenant aux militaires dans la gigantesque bataille défensive qui s'engage.

Cependant, des SS participent directement au combat puisque, en mars 1940, Himmler avait obtenu l'autorisation de constituer des unités combattantes de *Waffen SS*, dites *SS Verfüigungstruppen* (ou formations SS en réserve). Certaines de ces formations vont se trouver regroupées dans la division « das Reich » à l'issue des campagnes de Hollande, de Belgique et de France.

Après les lourdes pertes subies au cours de la guerre à l'Est et en Russie, où ses régiments bien que décimés, commirent de nombreux massacres, la division « das Reich » est envoyée, en février 1944, se remettre en condition dans les vallées de la Garonne et du Tarn, près de Montauban. Forte de 15 000 hommes, ou *Waffen SS* dont un certain nombre provient des départements annexés d'Alsace-Moselle, et de plus de 200 blindés, la division reçoit, au début du mois de juin 1944, l'ordre de rejoindre le front de Normandie, avec mission d'anéantir la Résistance dans les zones traversées.

La montée au front de cette division, spécialiste des représailles contre les populations civiles, n'est qu'une longue suite d'exactions, notamment dans sa progression en Limousin :

– 9 juin, massacre de maquisards à Jamaillat, le bourg est complètement détruit et incendié.

– 9 juin vers 9 heures, alors que la Résistance locale avait pris prématûrement le contrôle de la ville dès le 7 juin dans l'euphorie des nouvelles du Débarquement, 600 habitants de Tulle sont raflés en représailles et enfermés à la Manufacture pour « vérification d'identité », à laquelle procède un dénommé Walter, chef local de la Gestapo. A l'issue de ce contrôle, destiné en réalité à choisir des victimes, 99 otages sont pendus publiquement, entre 16 et 19 heures, parfois sous les yeux de leurs parents, aux lampadaires et balcons de la rue du Pont-Neuf et de l'avenue de la Gare, sous les rires des *Waffen SS*. Trois otages se jettent du haut du pont pour échapper à ce sort épouvantable et périsse sous les balles. Sur les 500 prisonniers restant à la Manufacture, 149 sont envoyés en déportation le 2 juillet 1944 depuis Compiègne vers Dachau. 33 meurent pendant le transport et 68 du fait de leur déportation.

– Le 9 juin encore, massacres dans la carrière de Gramagnat à Argenton-sur-Creuse.

– Vers 16 heures à la sortie de Bourganeuf, au lieu-dit *Combeauvert*, accrochage avec un groupe de résistants : 31 maquisards sont exécutés sur le champ.

– Dans l'après-midi du 9 juin, l'état-major SS du général Lammerding, commandant la division « das Reich », prépare une action punitive et décide qu'une localité de la région sera supprimée. Le plan est mis au point avec l'aide de la Milice, dont l'un des responsables, Filliol, propose lui-même la localité d'Oradour pour cette opération. Oradour-sur-Glane, où aucun foyer de Résistance n'est pourtant repéré, servira donc d'exemple.

– Le samedi 10 juin 1944 en début d'après midi, le village est encerclé. Des SS font irruption dans les habitations, commerces et écoles qui sont vidés de leurs occupants, totalement pris au dépourvu et regroupés sur la place du champ de foire. Les hommes, séparés des femmes et des enfants que l'on fait entrer dans l'Eglise, sont répartis dans plusieurs granges. Un signal est donné, la fusillade éclate partout : les corps s'effondrent les uns sur les autres, le feu est mis au village y compris à l'église où femmes et enfants sont mitraillés et brûlés vifs. Le lendemain, les SS éliminent le maximum de cadavres pour empêcher toute identification et renforcer l'effet de terreur. Le massacre d'Oradour fait 642 victimes dont 205 enfants (parmi lesquels 152 écoliers), 240 femmes et 197 hommes.

– Toujours le 10 juin, à Marsoulas : 23 personnes dont 14 enfants sont massacrés dans des conditions analogues.

20 juillet 1944, attentat contre Hitler : répression et collaboration renforcées

Pour certains hauts responsables militaires allemands, l'effondrement du front à peu près partout rend illusoire l'acharnement du Führer à poursuivre une guerre qui ne peut conduire qu'à la ruine de l'Allemagne, entraîner des milliers de morts inutiles et compromettre les chances ultérieures de renaissance du pays.

Dans cette perspective est mis au point le plan « Walkyrie » d'assassinat d'Hitler visant à installer un pouvoir militaire à Berlin, dont le premier acte consisterait à neutraliser la SS, la Gestapo et le SD.

Plusieurs chefs militaires de premier rang, à l'Ouest notamment, ont donné leur assentiment à ce projet : von Stülpnagel, commandant militaire en France, von Kluge, commandant de la zone Ouest, non sans hésitation, von Falkenhausen en Belgique, Rommel, commandant en chef du groupe d'armées B, et l'Amiral Canaris, chef de l'Abwehr.

Le colonel von Stauffenberg, officier d'état-major, grièvement blessé dans les combats de Tunisie (il y avait perdu un œil et la main droite) puis chef d'état-major de l'armée de réserve, descendant d'une longue lignée d'aristocrates militaires, qui comme beaucoup avait cru à l'excellence du nazisme, en est l'instrument. Après la réussite du débarquement, les premiers succès de la campagne de France, l'avance des Alliés en Italie (Rome vient d'être prise), la débâcle des troupes allemandes de l'Est où les armées soviétiques entrent en Pologne, Stauffenberg estime qu'il ne faut plus attendre, faute de quoi plus rien ne pourrait être sauvé. Pour lui, Hitler entraîne l'Allemagne dans un gouffre s'il n'est pas rapidement mis hors d'état de nuire. Il rejoint donc les conspirateurs, le Dr Goerdeler, ex-maire de Leipzig et surtout l'ex-chef d'état-major général, le général Beck.

L'échec de l'attentat du 20 juillet 1944 remet évidemment tout en cause et, dans le paysage répressif général, constitue un facteur aggravant, Hitler tenant désormais la preuve qu'il ne peut faire confiance à son armée.

Du même coup c'est le triomphe pour Himmler, ses SS et la Gestapo. A Berlin, Himmler au sommet de sa gloire est à la fois ministre de l'Intérieur, de la Santé, chef suprême de toutes les polices, des services de renseignements, des services secrets et d'espionnage civils et militaires, et devient commandant en chef de l'armée de réserve¹.

L'enquête, confiée à ses services, lui offre en outre la possibilité de fouiller librement les coffres secrets de la Wehrmacht et de régler ses vieux comptes.

Dans la répression qui suit, plusieurs mois durant, et s'étend aux familles des conspirateurs, Himmler et Kaltenbrunner se déchaînent. Sous couverture pseudo-juridique, elle est plus féroce que la purge contre Roehm et les SA, dans « la nuit des longs couteaux » de 1934 : sept mille arrestations et près de cinq mille exécutions en constituent le tragique épilogue. Beaucoup d'officiers préfèrent se suicider plutôt que d'être arrêtés et jugés. Rommel lui-même se tue le 14 octobre.

Ces événements berlinois ont des conséquences importantes à Paris, et plus généralement en France, sur le front occidental et dans les différentes régions militaires.

Paris est en effet le siège des plus proches complices des conspirateurs. Informés de l'attentat vers 16 heures le 20 juillet, les conjurés parisiens apprennent vers 19 heures que le Führer a échappé à la mort mais décident d'aller jusqu'au bout, considérant que rien ne les empêche, en France, de se déclarer en dissidence.

Vers 21 heures donc, les bâtiments de la Gestapo de l'avenue Foch, le domicile d'Oberg, les bureaux de la rue des Saussaies et du boulevard Lannes sont

investis par des unités de la Garde. La quasi totalité des 1 200 SS cantonnés à Paris sont neutralisés, tandis que leurs chefs, Oberg et Knochen et les principaux responsables, regroupés à l'Hôtel Continental, rue de Castiglione, attendent que leur sort soit fixé.

Pendant ce temps, le général Günther von Kluge, par peur, opportunisme ou les deux à la fois, se dérobe et dénonce à Berlin son collègue von Stülpnagel (Carl Heinrich), qui mène la fronde. Vers trois heures du matin, alors que la répression commence à Berlin, les militaires rebelles sont contraints de relâcher leurs prisonniers. Le lendemain, les parisiens ne soupçonnent même pas les événements qui ont marqué la nuit du 20 au 21 juillet.

Stülpnagel, convoqué à Berlin le 21, comprend qu'il est perdu. Il tente de se suicider, se blesse et n'échappe finalement pas au terrible Tribunal du Peuple. Devenu aveugle, il est pendu avec les autres conjurés dans la cour de la prison de Plötzensee à Berlin. Le général Boineburg, commandant du « Grand Paris », ayant obéi aux ordres de Stülpnagel, est remplacé par von Choltitz, proche du Führer.

Oberg, Knochen, les agents du SD et de la SS remis en liberté, voient leur influence et leurs pouvoirs confortés. L'enquête qui leur incombe est toutefois perturbée par les développements rapides de l'offensive alliée, avec la percée vers Avranches le 24 juillet, la prise de Coutances et Granville le 28, d'Avranches le 30, de Rennes le 3 août, de Nantes et Angers le 10.

Ils reçoivent d'Himmler instruction de soutenir les mouvements politiques français pro-nazis, et singulièrement de s'appuyer sur Darnand et Doriot. Ils poursuivent leur action de répression, envoyant vers l'Allemagne les derniers convois de déportation, vidant le camp de Compiègne, le fort de Romainville et bien d'autres prisons où s'entassaient encore quelques milliers de prisonniers. Les derniers départs se font pratiquement au milieu de la bataille, sous les bombardements aériens et au total dans des conditions aggravées. Dans le convoi parti le 2 juillet de Compiègne en pleine canicule, les conditions sont telles que des scènes de rixes et de folie opposent les détenus entre eux et que, quelques kilomètres seulement après Compiègne, il y a déjà des morts. Près de neuf cents détenus périssent ainsi avant l'arrivée du convoi à Dachau.

L'avance des Alliés, de plus en plus proches de la capitale, impose aux responsables allemands des mesures destinées à assurer la liberté de mouvement des services au moment ultime de leur décrochage. Il est clair par ailleurs que la population et les groupes de Résistance, opérant désormais presque au grand jour, feront tout pour entraver la retraite des derniers éléments.

Oberg fait donc arrêter préventivement toutes les personnes qu'il estime aptes à prendre la tête d'une action de cette nature. Le 10 août 1944, de nombreux préfets, sous-préfets, inspecteurs des Finances, officiers, banquiers, avocats et professeurs, sont arrêtés et

1. Au printemps 1945, les forces de réserve représentent 38 divisions, 4 brigades, dont la SS *Freiwilligen Sturmbrigade Charlemagne* composée de miliciens français et hollandais volontaires et 10 bataillons de Waffen SS.

déportés. Ces mesures passent inaperçues des Parisiens qui vivent dans une sorte d'hypnose, fascinés par les péripéties du combat libérateur en train de se dérouler à quelque 200 kilomètres de la capitale.

Le 15 août, alors que von Kluge ordonne un repli général, un train de 2 453 déportés part pour l'Allemagne.

Oberg lui-même quitte Paris avec ses archives et ses services pour Nancy, Provins et Vittel, le 17 août, le jour même où 35 jeunes étudiants qui rêvaient d'action contre l'ennemi et se préparaient à rejoindre les rangs des FFI, sont vendus par un abominable traître à la Gestapo, arrêtés, torturés et finalement massacrés sans jugement à la mitrailleuse et à la grenade dans une clairière du Bois de Boulogne située quelques centaines de mètres au-dessus de la cascade. Von Choltitz lui-même, au courant de la situation militaire générale, du départ imminent du chef des SS et de la police, est sûrement averti du massacre en préparation et ne fait rien pour l'empêcher.

Le 18 août enfin, un convoi de 1 600 détenus quitte Compiègne. C'est le dernier ordre d'Oberg avant son départ. De ce convoi peu reviendront.

1944 dans l'Est de la France

Dans l'Est de la France les troupes allemandes s'arc-boutent et les alliés n'atteignent le Rhin qu'au début de 1945

Formant le projet d'introduire dans la France libérée des agents, recrutés parmi les anciens collaborateurs réfugiés en Allemagne, Himmler fait préparer une base d'entraînement sur le fragment de territoire français encore occupé. Oberg fait alors évacuer la ville de Saint-Dié qui, du 9 au 14 novembre, est livrée au pillage, dont les usines sont vidées, les outils et machines envoyés en Allemagne, les installations fixes dynamitées et les maisons incendiées pendant trois jours. Des habitants cherchant à sauver leurs meubles sont fusillés. Plus de 900 autres sont déportés.

Les services de la Gestapo continuent à occuper la France plusieurs mois encore et l'homme d'action du SD, le colonel Skorzeny, organise même un centre d'entraînement pour agents de renseignement et saboteurs qui recrute parmi les anciens membres du PPF¹, du RNP² et surtout de la Milice de Darnand, et est cantonné provisoirement dans le camp de Schirmek³. Darnand échafaude même le projet de créer un « maquis blanc en France ».

1. Parti populaire français : organisation fasciste de masse à vocation populaire fondée en 1936 à Saint-Denis par Jacques Doriot.

2. Rassemblement national populaire : mouvement créé en 1941 par Marcel Déat, qui préconise l'instauration d'un parti unique en France, à l'instar du NSDAP de A. Hitler en Allemagne.

3. Situé en Alsace, Schirmek, initialement camp de rééducation pour les VD (*Volksdeutsche*) des départements annexés qui se refusent à la germanisation, devient un SL (*Sicherungslager*), c'est-à-dire camp de détention préventive de sûreté.

Ces tentatives d'action sur les arrières alliés échouent cependant à peu près toutes.

Plus au sud, à Lyon la Gestapo se livre à une série d'exécutions sommaires :

- Saint-Didier-des-Formans, le 17 juin, 28 victimes ;
- Portes-les-Valence, le 8 juillet, 30 victimes ;
- Chatillon-d'Azergues, le 19 juillet, 52 victimes ;
- Saint-Genis-Laval le 20 août, 110 victimes ;
- Bron, le 21 août, 109 victimes.

1944 dans le Nord⁴

Dans le Nord Pas-de-Calais, la situation à la fin de l'année 1943 est marquée par le démantèlement de l'OCM⁵. Tout espoir de constituer une armée secrète disparaît en avril 1944 avec la destruction d'une partie de l'appareil militaire régional mis en place depuis Londres et Alger pour encadrer la Résistance intérieure.

Toutefois la Résistance communiste, fortement structurée et habituée à la clandestinité, se reconstitue en certains points du bassin minier et des secteurs métallurgiques de la Sambre, malgré les coups que lui portent les services français et allemands.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944, une unité SS en transit dans la région lilloise se livre à un massacre gratuit qui fait 87 victimes à Ascq, provoquant stupeur et indignation dans la population. Une réflexion contrastée fait suite à ce massacre chez les chefs régionaux de la Résistance quant aux formes et modalités du combat futur.

L'annonce du Débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, provoque bien évidemment une flambée d'actions visant avant tout les communications : réseau ferré, voies navigables, téléphone. Toutefois il s'agit d'initiatives locales sans véritable coordination. De plus, faiblement armée et peu entraînée, la Résistance nordiste n'est pas en mesure de monter des opérations directes contre un ennemi encore puissant et fortement armé. Les FTP, numériquement plus nombreux, réalisent la plus grande partie des sabotages, multipliant les attaques contre les soldats isolés ou les collabos, récupérant des armes chaque fois que possible. Fin juillet, le trafic ferroviaire est très perturbé ; à partir du 10 août, il cesse complètement.

A l'opposé, l'intensification des actions de Résistance et la perspective d'un deuxième débarquement provoquent un durcissement de l'attitude de l'occupant, qui prend une série de mesures visant à prévenir toute résistance collective ou tout soulèvement populaire, comme par exemple la diffusion de faux tracts de la Résistance, de nature à inquiéter la population.

4. Cf. Yves Le Maner, *Le train de Loos 1944-1945, Le grand drame de la déportation dans le Nord Pas-de-Calais*, Campin,Tournai (Belgique), 2000, pp. 13-50.

5. Organisation civile et militaire.

Comptant d'abord sur leurs forces, les autorités allemandes n'hésitent toutefois pas à recourir à des auxiliaires, hommes de main recrutés dans les gardes wallons, *Volksdeutsche* polonais, groupuscules collaborationnistes, qu'elles chargent des tâches de répression et de maintien de l'ordre auxquelles s'ajouteront fréquemment des actes de banditisme ou des assassinats politiques.

La répression revêt plusieurs formes : infiltration, dénonciation, exécutions en groupe de résistants emprisonnés, soigneusement annoncées dans la presse, rafles d'otages, déportations sous le régime *Nacht und Nebel*, etc.

Rafles et arrestations généralement suivies de déportations se multiplient : ainsi le 9 juin, 9 personnes sont arrêtées à Noyelles-Godault, 4 sont déportées ; le 10 juin, 6 autres à Boulogne-sur-Mer dont 4 déportées ; le 11 juin, 32 arrestations et 22 déportations à Liévin ; entre le 11 et le 14 juin, plusieurs centaines de jeunes FTP du bassin minier tentent de rejoindre le maquis des Ardennes. Ils sont interceptés dans la région de Cambrai à la faveur d'une opération militaire de grande envergure qui fait 34 tués et 300 prisonniers, dont 68 sont fusillés dans les fossés de la citadelle d'Arras et 118 envoyés en déportation.

15 et 16 juin, 10 arrestations suivies de 7 déportations à Hersin-Coupigny ; le 22 juin, 10 autres à Sains-en-Gohelle ; le 24 juin, 6 arrestations dont 4 déportations à Henin-Liétard ; le 25 juin, arrestation de 20 FTP du Pas-de-Calais à Aizecourt-le-Bas (Somme), le 27 juin, nouvelles arrestations à Liévin ; dans la nuit du 3 au 4 juillet, 14 personnes sont arrêtées à Montigny-en-Gohelle ; rafle le 13 juillet à Annay-sous-Lens et le 17 juillet à Courcelles-les-Lens, suivies de 6 déportations.

D'autres arrestations, plus ciblées, interviennent sur infiltrations, dénonciations volontaires ou arrachées sous la torture. Elles permettent le démantèlement de réseaux et la capture de dirigeants. Des maquis qui tentent de se constituer sont ainsi réduits, capturés et, pour la plupart, dirigés vers la prison de Loos-lès-Lille.

Après l'attentat contre Hitler du 20 juillet, dont la SS et la Gestapo sortent renforcées, la répression se durcit. Des mesures de police redoutables sont annoncées à la population : « (...) *arrestation et déportation des habitants de sexe masculin des localités dans le voisinage immédiat desquelles les actes de terrorisme et de banditisme prennent une ampleur particulière ; il ne sera tenu aucun compte de l'âge, de la profession et de la situation sociale.* (...) »

Les représailles s'amplifient : 22 juillet, prise d'otages à Annay-sous-Lens ; 24 juillet, 38 jeunes des communes d'Avion, Méricourt, Éleu-dit-Leauwette, dont des étrangers, sont arrêtés alors qu'ils se rendent à leur travail ; 25 juillet, 20 otages à Loos-en-Gohelle ; 27 et 28 juillet, 62 autres à Lens et Liévin ; le

30 juillet, 4 arrestations à Marles-les-Mines, 10 autres dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août à Auxi-le-Château, une dizaine encore dans celle du 3 au 4 août à Bully-les-Mines ; le 5 août, prise d'otages avec déportation à Sailly-sur-la-Lys, les 7, 8, et 9 août, rafle d'une centaine d'otages à Noeux-les-Mines, Labourse, Hersin-Coupigny, Mazingarbe ; le 8 août, la Milice arrête 6 personnes à Lapugnoy, Marles, Auchel, le 10 août, arrestations sur la commune de Neufchâtel, le 15 et le 16 août, arrestation de réfractaires au STO dans le bassin minier, le 16 août, prises d'otages à Hersin-Coupigny et le 24 août, à Grenay et Bazuel. Ces otages sont déportés par le Train de Loos, le 1^{er} septembre 1944, alors que les troupes britanniques sont aux portes de la Ville.

La répression ne cesse de remplir les prisons et les vide, soit en fusillant comme dans les fossés de la citadelle d'Arras, soit en envoyant dans les prisons belges (forteresse de Huy et surtout prison Saint-Gilles de Bruxelles) en vue d'une déportation.

Après le Débarquement de Normandie, ce transfert des prisons de France vers l'Allemagne s'accélère et de nombreux convois de toutes dimensions quittent la France pour le Reich.

La déportation en 1944

Déportation des Juifs de France¹

De janvier à août 1944, l'accession de Darmand au Secrétariat général au maintien de l'ordre permet à la Gestapo d'intensifier en province les rafles de Juifs français dans tout le pays, tandis qu'à Paris la préfecture de Police poursuit son action contre les Juifs étrangers.

Plus de 15 000 Juifs sont déportés en 1944, soit 4 500 pour la région parisienne, 3 600 pour la zone Nord² et 7 300 pour la zone Sud².

Déportations de répression

L'année 1944, avec 44 218 départs, est celle durant laquelle se produisent plus des deux tiers des déportations enregistrées comme de nature répressive, incluant les prise d'otages.

Quelques dates de départs de Compiègne sont rappelées ci-après :

17 janvier, 22 janvier, 24 janvier, 27 janvier, 31 janvier, 22 mars, 5 avril, 17 avril, 27 avril, 12 mai, 27 mai, 6 juin, 18 juin, 2 juillet, 15 juillet, 28 juillet, 11 août, 16 août, 17 août, 26 août.

Enfin s'ajoute à ces départs, celui du « Train fantôme » parti de Toulouse le 2 juillet 1944 vers

1. Cf. Serge Klarsfeld, *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Fils et Filles de Déportés Juifs de France, 1997.

2. Entendues au sens de la coupure en deux imposée par Hitler à l'armistice de juin 1940.

Bordeaux, revenu à Toulouse le 10, puis dirigé par Nîmes (11 août), Avignon (18 août, le débarquement de Provence ayant eu lieu le 15), Valence (21 août), Lyon (le 24 août), Saarbrück (26 août), Dachau (28 août).

En conclusion de ce rappel sur 1944, trois constats paraissent s'imposer :

1) contre toute logique, les responsables nazis en France poursuivent les déportations jusqu'à l'extrême limite de leurs possibilités, tant pour cause de persécution que de répression. Malgré la désorganisation des liaisons ferrées qui règne à peu près partout, ils trouvent des trains et les font arriver à destination ;

2) des massacres inutiles et gratuits sont perpétrés jusqu'au bout, alors que de toute évidence ils ne renverront plus le cours des choses ;

3) les déportations de 1944 envoient des milliers d'hommes et de femmes à une mort plus que probable, dans des conditions de détresse humaine et morale absolue, portée à leur comble avec l'assassinat systématique des détenus épuisés au cours d'évacuations aussi absurdes qu'inutiles en 1945 et jusqu'aux derniers instants précédant l'arrivée des armées libératrices.

La question reste posée de savoir à quoi tient un tel acharnement et à quels ressorts il prétend obéir. Elle continue de hanter les esprits et d'interpeller les consciences.

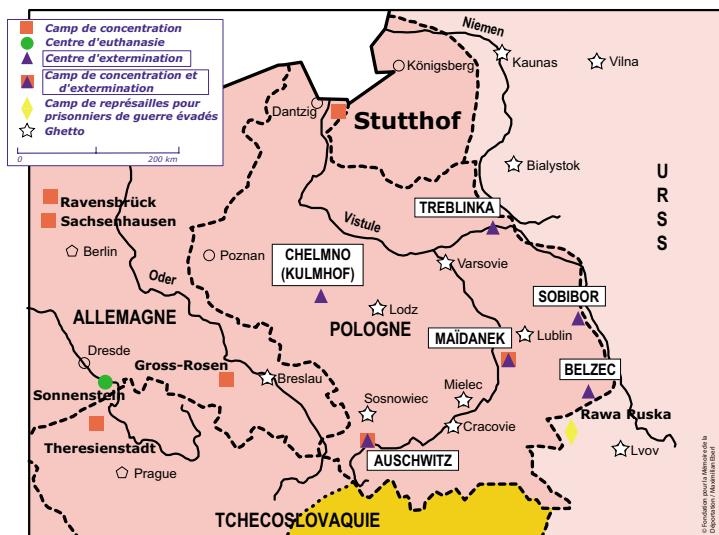
Dossier réalisé par l'équipe de rédaction de *Mémoire Vivante*

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTAIRES

- Jacques Delarue, *Histoire de la Gestapo*, Fayard, 1962, 636 p.
- Denis Peschanski, *la France des camps*, Gallimard, Paris, 2002.
- Yves Le Maner, *Le train de Loos 1944-1945, Le grand drame de la déportation dans le Nord Pas-de-Calais*, Campin,Tournai (Belgique), 2000, 262 p.
- Michel Germain, *Haute Savoie 1940/1945, Mémorial de la Déportation*, La Fontaine de Siloé, Montmélian, 1999, 352 p.
- Serge Klarsfeld, *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Fils et Filles de Déportés Juifs de France, 1997.
- Documents divers et publications antérieures de la Fondation détenus au centre de documentation.

DOSSIER II STUTTHOF

Le camp de concentration de Stutthof entre en service le 2 septembre 1939, dès le début de la guerre, au moment où Hitler fait occuper le couloir de Dantzig (Gdansk).



Destiné initialement à l'internement des activistes partisans de la cause polonaise de Gdansk ainsi qu'aux membres de l'intelligentsia poméranienne, il reçoit, avec l'invasion de l'Europe centrale dans la seconde moitié de 1941, nombre de Russes, Biélorusses, Ukrainiens, Allemands.



Camp de Stutthof, entrée du camp (Museum Stutthof).

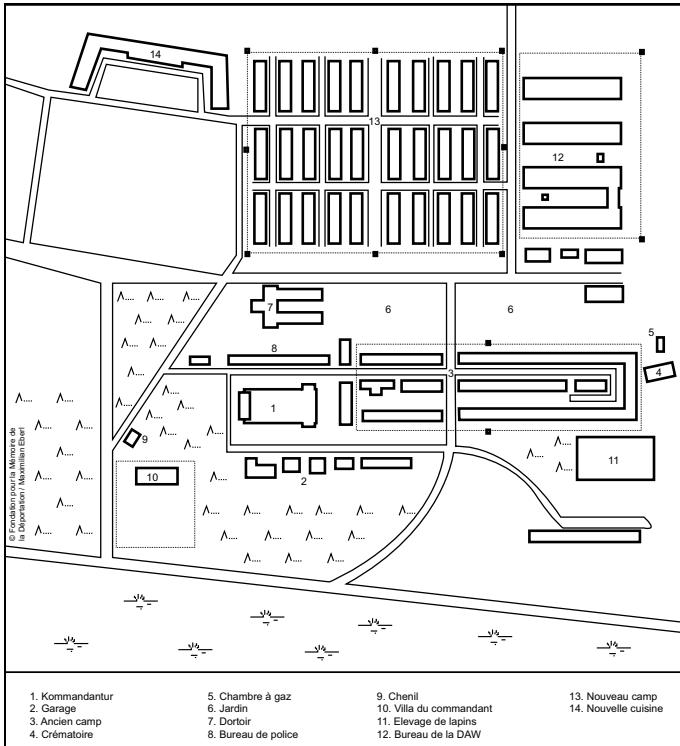
Le 7 janvier 1942, il est rattaché à l'Inspection générale des camps de concentration (IKL) et placé de ce fait sous l'autorité centrale de la SS. Il reçoit alors des détenus de tous les pays européens occupés mais conserve sa double dénomination de *Arbeitserziehungs-lager*¹ et de *Konzentrationslager* Stutthof.

Le camp est constitué essentiellement de baraques et de miradors en bois. On y accède par une porte surmontée d'un mirador d'où pointe le canon d'une mitrailleuse. Une partie du camp est réservée aux Juifs.

En 1942 la construction d'un nouveau camp (voir plan page suivante) est entreprise. Les détenus commencent à l'occuper en juin 1943.

Le commandant du camp est le SS *Sturmbannführer* Paul Werner Hoppe. C'est lui qui ordonnera l'évacuation des détenus en janvier 1945.

1. Camp de rééducation par le travail.



Plan général du camp de Stutthof.

Population : origine et évolution

De l'entrée en service en 1939 au 22 juin 1941, le camp reçoit essentiellement des Polonais, à l'exception d'un groupe de prisonniers soviétiques, marins de bâtiments de la flotte soviétique ancrés à Gdansk et Gdynia. En décembre 1939, les premiers détenus allemands de droit commun, internés sur ordre de la Kripo¹, font leur apparition. Au début de la guerre commencent aussi à arriver des Juifs polonais, arrêtés à Gdansk et Gdynia².

Le nombre d'étrangers détenus au camp de Stutthof est difficile à établir à partir des documents retrouvés, où beaucoup figurent avec la mention RD (pour *Reichsdeutsch*), utilisée pour désigner les personnes vivant à l'extérieur de l'Allemagne mais considérées comme appartenant à la race allemande (Français d'Alsace-Moselle, Autrichiens, etc.) ou Stl (pour *Staatslos*, « sans patrie »).

En 1942, 5334 détenus sont passés au camp de Stutthof³, dont 536 enfants (437 garçons et 99 filles).

En 1943, 36 transports arrivent au camp parmi lesquels quelques Français. En juillet, l'effectif du camp tourne autour de 4 000 détenus, répartis entre l'ancien et le nouveau camp, l'ensemble du complexe dépendant de Stutthof atteignant 13 500 détenus⁴.

La déportation des Juifs au camp de Stutthof est liée

1. Police criminelle.

2. Sources : étude du Dr Marek Orski, *Les Français au Stutthof*, 1993 (non encore édité en France).

3. Sources : Roman Hrabar, Zofia Tokarz et Jacek E.Wilczur, *Enfance martyre, le martyre des enfants polonais pendant l'occupation hitlérienne*, Interpress, Varsovie, 1981.

4. D'après Karin Orth, *Das System des nationalsozialistischer Konzentrationslager*, Hamburger Ed., 1999.

à l'évolution politique et militaire de l'Est européen. A mesure de l'avance des armées soviétiques, ghettos, camps et prisons de Pologne et des républiques occidentales de l'URSS où se déplacent la ligne de front, sont évacués vers le camp de Stutthof.

Par ailleurs, il y a augmentation du nombre de déportés juifs des pays d'Europe, centrale surtout, à partir de juin 1944, avec en corollaire un surpeuplement du camp d'Auschwitz, dont les détenus doivent être répartis ailleurs. Des transferts vers d'autres camps, dont celui de Stutthof, sont organisés.

Au cours de la deuxième moitié de l'année 1944, de nombreux groupes de Juifs polonais, hongrois, français et autres arrivent, suivis de détenus en provenance d'autres camps évacués devant l'avance des troupes soviétiques (Auschwitz, Riga, Kowno).

Du 29 juin 1944 au 9 janvier 1945, le nombre de Juifs passés à Stutthof est de 48 700⁵. Les principaux groupes viennent de Riga, Kaunas et Auschwitz. 17 sous-camps sont créés pour eux. Leur sort final dans ces annexes est mal connu. A partir de juillet 1944, des exterminations en chambre à gaz et dans un wagon aménagé sont pratiquées quotidiennement à Stutthof.

Le Dr Marek Orski s'est intéressé aux Français déportés à Stutthof et repère sur les documents qu'il a pu retrouver une première présence française signalée dès 1941, avant le rattachement du camp à l'IKL⁶. Elle est issue des groupes de travailleurs forcés des camps de travail pour étrangers instaurés à Gdansk, Gdynia et Elblag. Il s'agissait d'ouvriers ayant commis diverses fautes en rapport avec leur travail et envoyés au camp pour être ré-éduqués pendant quelques semaines. Ces détenus français, comme d'autres d'ailleurs, ne sont pas restés au camp mais ont fait l'objet d'une libération et d'une remise au travail dans leur entreprise d'origine.

Certains « réfractaires » ou récidivistes sont classés « politiques », et sont alors internés pour une durée indéterminée.

Le 27 janvier 1944, des Français originaires d'Alsace-Moselle sont déportés à Stutthof pour appartenance au parti communiste illégal d'Alsace-Lorraine et sont classés NN⁷.

En octobre 1944, un transport français de volontaires SS *Freiwilligen* de la première division de la Légion française arrive au camp de Stutthof. Ils ont commis des infractions criminelles ou ont tenté de déserter.

5. Op. cit., étude du Dr Marek Orski, *Les Français au Stutthof*.

6. Inspection générale des camps de concentration.

7. Le 7 décembre 1941, Hitler publie une ordonnance, signée par le chef de la Wehrmacht, intitulée « *Richtlinien für die Verfolgung von Straftaten gegen das Reich oder die Besatzungsmacht in den besetzten Gebieten* », connue sous le nom d'ordonnance Keitel, ou *Nacht und Nebel Erlass*, selon laquelle les personnes civiles entreprenant, dans les pays d'Europe de l'Ouest, une activité contre l'Allemagne ou ses armées devaient être déportées dans les prisons du Reich et mises à la disposition des Tribunaux spéciaux et du Tribunal du Peuple. A partir du 31 mai 1943, ils furent envoyés, le plus souvent sans jugement, dans les camps de concentration sur la base de dispositions du RSHA. On estime à 5 000 le nombre de déportés *Nacht und Nebel* arrêtés en France.

Leur arrivée au camp en tenue SS cause une émotion intense et ne contribue pas à améliorer l'image de la France d'autant que ces hommes, rapidement inclus dans la hiérarchie interne des détenus, ont à l'égard des autres détenus un comportement odieux.

En août 1944, le nombre de détenus passés à Stutthof est proche de 60 000.

En 1945, quelques transports arrivent encore portant ce nombre à plus de 110 000 personnes issues de 28 pays différents, pour l'ensemble de la période 1939-1945. La proportion de Français est évaluée à 0,55 % de ce total, soit de l'ordre de 600 détenus.

L'évacuation générale du camp commence dès le 25 janvier 1945 par une marche de la mort lancée en plein hiver, dans la neige.

En mars 1945, des détenus repliés de Stutthof rejoignent ceux de Neuengamme à Sandbostel¹ et dans la baie de Lübeck-Neustadt, et sont mêlés aux drames déjà évoqués qui se jouent en ces différents lieux.

Les enfants²

La présence d'enfants-martyrs fait partie d'une des pages les plus tragiques et les moins connues de l'histoire des camps et singulièrement de celle du camp de Stutthof.

De jeunes garçons de 14 à 17 ans, arrêtés à Gdańsk et Gdynia, arrivent au camp dès septembre 1939. Leur nombre n'est pas connu avec précision, mais au moins 44 garçons ont pu être identifiés. Dans la période 1940-1941, 45 garçons et 13 filles sont retrouvés. En 1942, 536 enfants entrent au camp dont l'un n'a que 13 ans. Certains d'entre eux sont envoyés vers d'autres camps, comme Dachau et Mauthausen.

Ce sont en général de jeunes Polonais et Russes internés pour tentative d'évasion de leur lieu de travail. Ils sont internés pour une durée théoriquement limitée, mais pouvant être remise en cause par simple changement de catégorie de détention. Plusieurs d'entre eux meurent avant l'échéance de leur internement.

En 1943, ces jeunes Polonais arrivent au camp pour « collaboration avec les mouvements de résistance » et sont classés comme détenus politiques. Ils sont arrêtés dans le cadre des mesures de répression massives qui frappent la Poméranie et Gdańsk et englobent des membres des organisations de résistance et des populations civiles accusées de coopération, en vertu du principe de responsabilité collective. Certains enfants sont capturés également comme otages, à la place des pères ou frères résistants.

Il est établi qu'au moins 109 filles et 156 garçons de 14 à 17 ans sont internés en 1943 au camp de Stutthof.

1. Voir *Mémoire vivante*, n° 38, sur Neuengamme, p. 9.

2. Tous les chiffres cités sont tirés de *Enfance martyre, le martyre des enfants polonais pendant l'occupation hitlérienne*, op. cit.

89 garçons meurent au camp et 40 sont transférés aux camps de Mauthausen, Buchenwald et Natzweiler.

Pour l'année 1944, certains documents de la Kommandantur font état de l'arrivée de 24 enfants russes de 4 à 16 ans, envoyés dans un convoi de détenus de la région de Minsk par le RSHA. A cette période arrive aussi un convoi d'enfants de Riga dont les plus âgés sont placés au nouveau camp et les plus jeunes à la baraque 5 de l'ancien camp.

Stutthof est par ailleurs la dernière destination des convois de détenus juifs évacués des camps, prisons et ghettos des pays baltes, Lituanie, Lettonie et Estonie. Des milliers de femmes dont des mères avec leurs enfants arrivent par le premier convoi de Kovno, le 19 juillet 1944. Une partie des Juifs hongrois est également envoyée à Stutthof vers le milieu de l'année 1944 pour être anéantie, d'autres du ghetto de Lodz et des pays baltes, et ces convois, composés de familles entières, comportaient nombre d'enfants aussitôt arrachés à leur parents.

Après l'échec de l'insurrection de Varsovie, de grands convois de civils affluent encore au camp. Le premier, du 31 août 1944, compte 2 913 personnes dont 135 enfants, le suivant, du 29 septembre, 1 298 personnes, dont 99 enfants. Les garçons sont placés au Block 20 du nouveau camp et en quelques semaines évacués en presque totalité sur d'autres camps.

Sur la base des documents retrouvés, il est admis qu'approximativement 4 000 enfants, soit 3,3 % de l'ensemble de la population concentrationnaire de Stutthof, sont passés dans ce camp ou y ont péri.

Régime

Le régime disciplinaire du camp s'inspire du règlement défini par Eicke (Inspecteur général des KL) à Dachau, auquel SS et *Kapos* ajoutent leurs propres règles avec un zèle brutal et arbitraire.

Le régime de travail est de 8 à 12 heures par jour, selon les *Kommandos*.

Les Français, exclus des postes de responsabilité de la hiérarchie interne en raison de l'obstacle linguistique, sont généralement affectés dans les *Kommandos* les plus durs : construction des canalisations du camp, travaux dans les bois (ou *Waldkolonne*), coulage de béton et chargement ou déchargement des véhicules et convois ferrés.

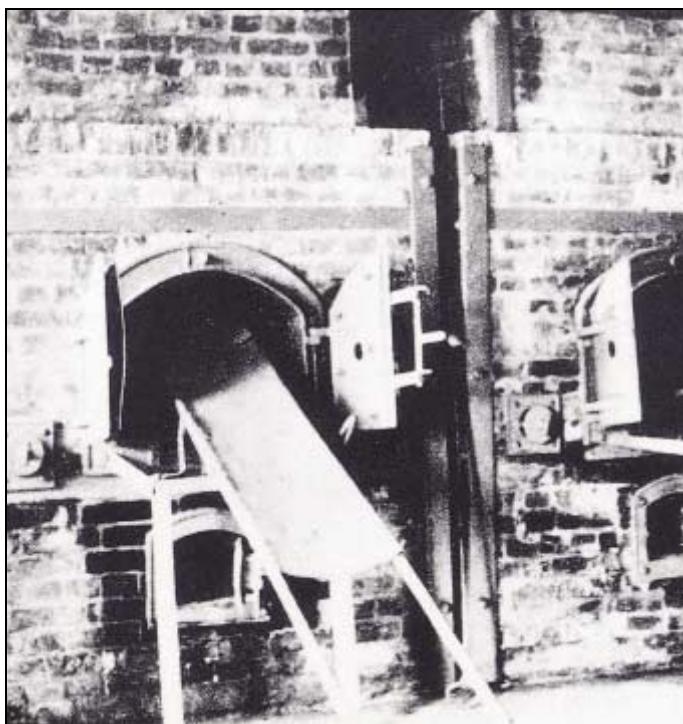
Au *Revier*, dirigé par le SS Otto Heidl, les médecins sont presque tous polonais. Les médicaments sont rares ou insuffisants et les salles pas chauffées. La nourriture est inférieure à celle du camp, la plupart des kapos infirmiers détournant une partie du maigre ravitaillement des malades à leur profit.

Ces « infirmiers » sont de dangereux criminels et n'hésitent pas à commettre des meurtres en brisant le crâne de leur victime contre des poutres, faits constatés

par les détenus-médecins chargés des rapports d'autopsie. Aussi le *Revier* fait-il peur aux malades. On y note d'ailleurs peu de décès pour dysenteries, pneumonies ou septicémies, les malades préférant rester dans les *Blocks* sur leur couche ou travailler jusqu'au dernier souffle.

Chaque semaine, un médecin SS sélectionne les malades les plus maigres et ceux dont les résultats d'analyse sont mauvais et les envoie dans une salle spéciale où chacun reçoit une piqûre intracardiaque à base de formol ou d'acide phénique qui le tue sur-le-champ¹.

Fin 1944, une terrible épidémie de typhus frappe le camp. Elle est tellement meurrière que les fours crématoires ne suffisent plus à absorber l'énorme monceau de cadavres. Les autorités font alors réaliser d'immenses bûchers dans la forêt, et les corps sont incinérés en plein air.



Stutthof: le four crématoire, 1945 (Museum Stutthof).

Quant aux malades juifs, ils n'ont même pas droit à la visite. Chez les femmes juives, la typhoïde s'ajoute au typhus et le *Block* 30, réservé aux agonisantes, atteint des sommets dans l'horreur : les malades y sont entassées sans literie, sur une couche de déjections d'une vingtaine de centimètres. Le matin, des volontaires ramassent en moyenne 200 mortes.

La création d'une police interne intervient seulement à la fin de 1944. Constituée de détenus de droit commun et politiques allemands, cette police (ou *Lagerpolizei*) équipée de fusils mais de fausses munitions, est en charge de la discipline intérieure des détenus et de la surveillance de la propriété du camp.

1. Pour un SS, les détenus ont commis des crimes contre l'Allemagne et méritent la mort. Mais comme l'Allemagne a besoin d'eux, il est sursis à leur exécution, en raison du travail qu'il peuvent fournir : l'inaptitude au travail entraîne donc logiquement la mort...

Kommandos

Le camp de Stutthof compte au total 145² Kommandos, d'inégale importance et de nature différente.

Parmi ceux du camp principal, figure la Waldkolonne, Kommando de bûcherons, de déboisage et de charpentiers. Ce Kommando sera utilisé également à la construction d'une immense cuisine, où le travail de certains détenus consiste à transporter des sacs de ciment de 50 kg sur 500 mètres. Ceux qui sont trop faibles ne résistent pas au poids de la charge. La Waldkolonne participe ensuite à la construction d'une usine de Focke-Wulf, puis à celle du nouveau camp destiné à loger des prisonniers d'Estonie. La DAW³, omniprésente dans les camps de concentration, implante des ateliers à Stutthof en 1943. Des serres et des jardins sont aménagés et cultivés par les détenus au profit de la SS.

Le Kommando de Hopehill-Reimannsfelde est une briqueterie installée à proximité d'un site d'extraction d'argile, à environ 100 km du camp en direction de Königsberg. Les détenus procèdent à toutes les étapes de fabrication des briques, depuis l'extraction de l'argile jusqu'au chargement des brouettes dans les fours, qui provoque l'envoi de cendres rouges dans les yeux et la bouche, enfin au chargement des péniches ou wagons. 300 détenus travaillent sur ce site.

Des camps annexes sont ouverts également au profit des chantiers de construction navale de Gdansk, Elblag et Gdynia (*Außenarbeitslager Gotenhafen*). Le Kommando Wilhelmshagen de Berlin relève aussi de Stutthof. Le camp de Brusy-Dziemiany (*Außenarbeitslager Bruss*), ouvert le 24 août 1944, fournit la main d'œuvre nécessaire à la construction d'un camp ou polygone d'entraînement pour les SS de Prusse occidentale, d'environ 700 km², et dont les habitants des 40 localités voisines sont expulsés. Le 9 août 1944, un premier contingent de 500 femmes juives de Riga en provenance d'Auschwitz est envoyé à ce Kommando.

Crimes

Les SS se livrent à de multiples formes de crimes et d'assassinats, dans des conditions définies avec des raffinements d'imagination toujours renouvelés. Quelques dizaines de femmes polonaises condamnées sont par exemple groupées près du crématoire dans l'ignorance du sort qui les attend puis, accompagnées par un *Kapo*, pénètrent une à une dans une pièce où un officier en blouse blanche et gants de caoutchouc noir,

2. Op. cit., d'après Karin Orth, *das System des nationalsozialistischer Konzentrationslager*.

3. Deutschen Ausrüstungswerke, entreprise de la SS englobant des fabrications diverses allant de l'armement léger au mobilier.

dissimulé par la pénombre, tire avant d'avoir pu être aperçu. Deux détenus saisissent alors le corps de la victime et le balancent dans la salle des fours.

Des femmes, désignées pour un *Kommando* fictif, sont entassées dans un wagon à cloisons étanches qui n'est en réalité qu'une chambre à gaz de circonstance, puis un SS jette une bombe de gaz asphyxiant. Des hommes subissent le même sort peu après.

En dehors de ces assassinats qui se veulent clandestins et frappent surtout les Juifs et les intellectuels polonais, il y a des mises à mort dites « officielles ». Elles concernent les évadés ou des détenus condamnés par un tribunal « régulier » (devant lequel ils n'ont souvent jamais comparu). Ces exécutions se font devant les détenus rassemblés et l'état-major SS.

Pendant l'été 1944, les SS pendent publiquement deux jeunes Russes, deux frères, âgés de 14 et 17 ans sur la place d'appel. La scène se passe de commentaires. En juin 1944, le camp est équipé d'une chambre à gaz qui permet d'atteindre un rythme de 25 à 35 mises à mort par opération.

La fin du camp

Vers le 20 janvier 1945, quelque 30 000 détenus sont entassés au camp central au milieu des poux et de la vermine. Le 25 janvier, le commandant du camp lance la première étape de liquidation du camp central et envoie quelque 25 000 détenus dans une marche infernale, dans la neige, jusqu'à Lebork (Lauenburg) à environ 140 km. Un SS, placé en arrière-garde, abat d'une balle dans la tête tout détenus qui n'a pu se relever avant son passage. Dans l'une des colonnes composée d'environ 1 600 détenus, il y a 30 à 40 morts par jour. A Lebork, les détenus doivent encore creuser des tranchées anti-chars et se nourrissent de ce qu'ils trouvent, parfois d'entrailles de chevaux morts consommées crues.

En mars 1945, les détenus encore présents au nouveau camp, dont des Norvégiens¹, chargés de travaux de démontages d'installations compromettantes, sont transférés dans l'ancien camp pour laisser la place à des détachements militaires et civils. Début avril, quelques membres allemands de la hiérarchie interne, dont le *Lagerältester* du camp principal et le responsable de la *Waldkolonne*, que les SS ont retournés, s'enrôlent dans la Brigade SS Dirlewanger². Le 25 avril, la direction du camp évacue les quelque 5000 détenus encore présents (dont 30 enfants) sur lesquels plus de 50 % périssent avant leur libération.

Ne restent au camp que des malades atteints du typhus et les *Kommandos* du crématoire, de la cuisine, de la station de pompage et quelques hommes choisis pour la liquidation du camp. Le camp des Juifs est incendié et ceux des détenus qui s'y cachaient dans l'espoir d'échapper au transport d'évacuation sont brûlés vifs ou abattus près du crématoire.

Les autres sont acheminés près de Nowy Port, embarqués dans des barges prises en remorque puis dirigés vers la baie de Lübeck. L'une des barges coule, une autre réussit à gagner le port danois de Küntholm, deux autres arrivent le 2 mai en baie de Lübeck. Le chargement des évacués dans des bateaux³ prêts au départ étant refusé, les détenus n'ont d'autre alternative que de gagner la rive en s'aidant de rames de fortune. Après de longues heures de lutte contre les vagues, ils se rapprochent de la terre, mais les barges dans lesquelles se trouvent des femmes et des enfants ne peuvent accoster. Certains détenus parviennent à rejoindre la terre à la nage, d'autres se noient, d'autres enfin sont mitraillés par des membres de la SS et des troupes territoriales. Ce drame fait encore quelque 3000 victimes.

Quant au camp lui-même, situé dans une poche de résistance fortement défendue par les Allemands, il sert de retranchement à la Wehrmacht jusqu'au 8 mai et les derniers combattants ne le quittent que dans la nuit du 8 au 9 mai, alors que la capitulation de l'Allemagne nazie est signée depuis le 8. Les premiers détachements de la 48^e Armée du front de Biélorussie entrent dans le camp le 9 mai entre 7 et 8 heures du matin. Ils trouvent sur place environ 150 déportés et 20 000 civils évacués de Poméranie et de Prusse orientale.

Dossier réalisé par l'équipe de rédaction de Mémoire Vivante

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTAIRES

- Dr Marek Orski, *Les Français au Stutthof*, 36 p., 1993 (non encore édité en France).
- du même auteur, *The last days of Stutthof*, Marpress, musée de Stutthof, 1995.
- Roman Hrabar, Zofia Tokarz et Jacek E.Wilczur, *Enfance martyre, le martyre des enfants polonais pendant l'occupation hitlérienne*, Ed. Interpress, Varsovie, 1981.
- Karin Orth, *Das System des nationalsozialistischer Konzentrationslager*, Hamburger Ed., 1999, 396 p.
- Cdrom *Mémoires de la déportation*, produit par la Fondation en 1998.

1. Il avait été décidé de ne conserver au camp que des détenus de race germanique

2. Cette unité, très spéciale, était recrutée parmi les détenus de droit commun.

3. Cap Arcona, Thielbeck, Athen et Deutschland. Voir Mémoire Vivante, n° 38, p. 10.

LISTE DES DONATEURS EN 2003

La Fondation remercie les personnes qui, par leur confiance et leurs dons, lui apportent un fidèle soutien et permettent le développement de son action au service de la mémoire.

Monsieur Roger AGNES	Monsieur Henri DUSSART	Monsieur Aimé MONTAL
Monsieur Roger AGRESTI	Monsieur Georges ESTEVE	Madame Françoise MATHIEU
Monsieur Jean ALBERT	Monsieur Raphaël ESPARCIA	Monsieur Werner MATZDORFF
Monsieur Jean AMAND	Monsieur Jacques ETANCELIN	Monsieur Roger MEDAL
Monsieur René AMIEL	Monsieur Denis FASS	Madame Mathilde MENDEZ NEGRE
Madame Maud d'ARGENCE	Madame Jeanne FERNANDEZ	Madame Thérèse MENOT
Monsieur Jean AUFFRET	Monsieur Norbert FERRAGUTI	Mr et Mme Robert MERAY
Madame Yvette de ABREU	Monsieur Georges GALZIN	Monsieur Claude MEYROUNE
Monsieur Maurice BARDET	Monsieur Louis GARNIER	Monsieur Charles MEYER
Monsieur Gérard BEGUIN	Monsieur Louis GASQUET	Monsieur François MOAL
Monsieur José BELLEC	Madame Suzanne GATELLIER	Monsieur André MONTAGNE
Monsieur Marcel BENGOLD	Monsieur Jean GAUTHIER	Madame Yvette MONTAVON
Monsieur Yves BEON	Madame Gisèle GIRAudeau	Monsieur Robert MOOG
Monsieur Claude BERODY	Monsieur Michel GOLTAIS	Madame Renée MOREAU
Monsieur Paul BESCHET	Monsieur Roger GOUFFAULT	Monsieur Philippe NELIS
Monsieur Raymond BISSERIER	Mr et Mme Jacques GRAND	Monsieur Michel NEY
Monsieur Christian BOITELET	Madame Séverine GUENEGOU	Monsieur Maurice NINOT
Monsieur Jean BOROWIK	Monsieur Jean GUERBETTE	Monsieur Henri NOEL
Monsieur Michel BOUCHEY	Madame Françoise GUERBETTE	Madame Rolande ODEN
Madame Thérèse BOUDIER	Madame Gisèle GUILLEMOT	Madame Anne-Marie PAQUES
Monsieur Victor BOULINGUEZ	Monsieur Hector GUIOT	Madame Claire PAULMIER
Monsieur Robert BOURÉ	Monsieur Paul JAMAIN	Monsieur Harry PAYLON
Monsieur Roger BOUVIER	Monsieur Christian JANVIER	Monsieur Jacques PEYRAT
Monsieur Albert BREUIL	Monsieur Georges JANTON	Monsieur France PESCHL
Monsieur Jacques BRUN	Monsieur Jean JARLOT	Madame Annette PIERRAIN
Monsieur Ramon BUJ	Monsieur René JUDE	Monsieur Paul POCHARD
Monsieur Roger CAILLE	Madame Georgette JUHEL	Monsieur Ernest René PREY
Monsieur Pierre CANET	Madame Françoise KAHN	Monsieur Pascal PUIG
Madame Lucienne CANTIÉ	Monsieur Jaroslaw KRZYNSKI	Madame Nicole QUEUDET
Monsieur Fernand CHABERT	Monsieur Pierre LAIDET	Madame Mireille ROBERTY
Madame Annette CHALUT	Madame Marie-Claire LAGROYE	Monsieur Daniel ROGER
Mr Jacques CHANTRE	Monsieur Pierre LANIER	Madame Claire ROMER
Mr et Mme Jean-Claude CHAVINIER	Monsieur Robert LARCHER	Monsieur Emile ROUDET
Madame Marthe CHOQUET	Monsieur Paul LE CAER	Madame Marie SABOURIN
Monsieur Jacques CHUPIN	Monsieur Charles LECLERC DE HAUTELOCQUE	Monsieur Paul SACAU
Madame Yvonne CLOR	Monsieur Louis LEFRANCOIS	Mr et Mme A. SIMORRE
Monsieur André COLLETTE	Monsieur Sylvain LE GALL	Monsieur Claude LE SEVEN
Madame Geneviève COLNEL	Monsieur Paul LEGRAND	Madame Jacqueline TALOUARN
Monsieur Antoine CONSO	Monsieur Yves LEON	Madame Colette TCHERKAWSKY
Monsieur Emile CORBOLI	Madame Simone LE PORT	Monsieur Georges TEMPIER
Madame Yvonne COSSU	Monsieur Eugène LEROUX	Monsieur Jean THIOT
Monsieur André COURCELAS	Madame Simone LEROY	Madame Eva TICHAUER
Monsieur Jean-Louis DAGUERRE	Monsieur Claude LE SEVEN	Monsieur David TRAT
Madame Jeanne ABADIE-DAGUZAN	Madame Marcelle L'HERMITE	Madame Colette TREMON
Monsieur Claude DAMIENS	Monsieur Robert LHOTE	Madame Jesusa TORIO
Madame Paulette DARAUX	Monsieur Marc LOEUILLET	Monsieur Pierre VAGNON
Monsieur Gaston DARCHELET	Monsieur Thierry LOICHOT	Monsieur Pascal VALLICCIONI
Monsieur Charles DELEGLINE	Mr et Mme Eugène LONGOBARDI	Madame Alphonsine VAN LANCKER
Monsieur Jean DEMUYTER	Madame Marcelle LOUVEL	Madame Raymonde VAUCHELET
Monsieur Jean DIDIER	Madame Janine LUDOT	Monsieur Lucien VAUTROT
Monsieur Marcel DIMENT	Madame Germaine MAINVILLE	Monsieur ou Madame VIGNOLLES
Monsieur Michel DOISNEAU	Monsieur Gjalt Pétrus MAK	Monsieur Jean VILLERET
Monsieur Alfred DOMENECH	Madame Manoil-Gaublomme	Madame Georgette VISSE
Madame Jeanne DOUMEAU	Monsieur François MARÉ	Monsieur Georges VIVIER
Madame Viviane DUBURCQ	Madame Denise MARIN	Monsieur Gilbert VUILLET
Mr ou Mme François DUMOND	Madame Germaine MARION	
Monsieur Henri DUREY		

Dons des Associations

Amicale de Bergen-Belsen	Comité local des Int. Dép. Pat. Bourg de Valence (Drôme)
Amicale d'Aurigny-Alderney	FNDIRP – Son de Valence (Drôme)
DT de la Somme	FNDIRP – Son de Boulogne Billancourt (Hauts de Seine)
FNDIRP de Tourgeville (Calvados)	ADIRP – de Chatellerault (Vienne)
FNDIRP de Sartrouville (Yvelines)	ADIRP de l'Ain
FNDIRP – Son des Trois Villes Sœurs et Intercantonales Eu – Ault – Vineu (Seine-Maritime)	Ass. française Buchenwald –Dora et Kdos
FNDIRP – Son de Nyons (Drôme)	CMCAS EDF de Montbéliard (Doubs)
FNDIRP – Son de Montélimar	

* *
*

HOMMAGE

L'abbé **Joseph de la Martinière** est décédé le 3 novembre 2003 dans la Résidence du Bocage qu'il avait choisie, à Tours, pour ses dernières années.

Historien de la Déportation *Nacht und Nebel* dans les camps et prisons nazis à laquelle il consacra un long et patient travail de recherches pendant de nombreuses années, il était membre du Comité d'Honneur de la FNDIRP et avait approuvé la création de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation qui permettait de regrouper toutes les organisations d'anciens déportés et internés.

Né en 1908, il avait été ordonné prêtre en 1932. Il était vicaire à Gien, dans le Loiret, lorsqu'il fut arrêté le 12 mai 1942, en raison de son aide à des évasions et à des passages de la ligne de démarcation par des résistants. Il fut interné à Orléans, à Fresnes et déporté comme *NN* le 11 juillet 1942 au terrible camp spécial SS d'Hinzert. Fin septembre 1942, il est transféré à la Züchhaus de Wittlich, puis fin septembre 1943 en Silésie et enfin, à Dachau où il sera libéré par les Américains. Il resta 6 semaines de plus au camp pour participer aux soins donnés aux malades du typhus. Après quelques mois de repos, il reprit son sacerdoce dans le Loiret.

Joseph de La Martinière, en véritable historien et chercheur scrupuleux, n'admettait aucune entorse aux faits historiques. Il s'est attaché à analyser la situation vécue par ses camarades *NN* et par lui-même. Il a recueilli de nombreux témoignages et effectué de patientes recherches en France et en Europe de l'Ouest où fut appliquée la procédure *NN*. Après avoir publié *Nuit et Brouillard à Hinzert* en 1980, il a réalisé la première analyse précise sur le décret et la procédure *Nacht und Nebel*, en 1981. Il a publié trois tomes comprenant les listes nominatives des 7 000 *NN* qu'il a retrouvés, précisé leur devenir (exécutés, décédés en déportation, rentrés), les différents transports et leurs itinéraires, avec leurs dates.

En 5 volumes, il a publié son propre témoignage de déporté *NN*. C'est sur son oeuvre que s'est appuyé le Livre Mémorial de la FMD pour retracer des listes de déportés partis de France pour certains camps et prisons.

Large d'esprit, il avait une grande sollicitude pour tous, quelles que soient leurs tendances politiques. Son estime allait de Marie-Claude Vaillant-Couturier à Geneviève Antonioz de Gaulle et Marie Jo Chombart de Lauwe.

Toutes les œuvres de l'Abbé Joseph de La Martinière sont déposées au musée de la Citadelle à Besançon.

Pour s'excuser d'avoir été l'historien d'une période si sombre, il aimait à citer cette phrase du Pasteur Marc Boegner : « Pourquoi remuer ces souvenirs ? Non pour perpétuer la haine et le désir de vengeance, mais pour que, là où germent l'horreur et la détresse, naissent en contre partie l'entraide et l'amour ».

Docteur Claude MEYROUNE
Vice-président de la FMD

LES LIVRES

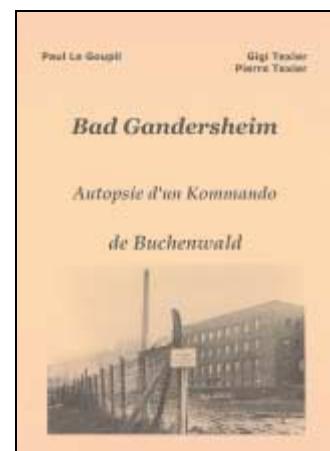
Autopsie d'un Kommando de Buchenwald: Bad Gandersheim,

de Paul Le Goupil, Pierre et Gigi Texier.

Pour la première fois, un *Kommando* d'usine est étudié en détail de sa création à sa désagrégation. Ce livre apporte des réponses aux questions relatives à la formation du *Kommando*, au choix des détenus qui y sont envoyés, à l'encadrement, au travail, à la survie et à la mort. Ce *Kommando* fut également celui de Robert Antelme, auteur de *l'Espèce humaine*. L'étude sur *Bad Gandersheim* apporte des informations dont Antelme ne pouvait avoir eu connaissance à l'époque, qui confirment et complètent la partie documentaire de son livre. Elle reprend en outre un projet ancien souhaité par le ministère des anciens combattants relatif aux marches de la mort et permet de sortir de l'oubli de nombreux noms.

Format 21 × 29,7 – 174 p., avec des documents et photos inédites, des listes de déportés, des croquis et plans dont ceux de toutes les évacuations à travers le Harz.

Prix : 20 € (commande à Paul Le Goupil – 19, rue du Marais – 50760 Valcanville).



Quand l'homme sera-t-il humain,

de Roger Gouffaert, Résistance Déportation Mémoire Écritures, Brive, 2003.

Récit sur le vif d'un « titi » parisien qui se lance très tôt dans la résistance et se retrouve dans l'enfer de Mauthausen. Témoignage poignant et extraordinaire leçon de vie.

La vente de l'ouvrage est destinée au financement des voyages des élèves et professeurs de Corrèze qui désirent se rendre à Mauthausen.

Format 14 × 20,5 – 208 p. Prix : 20 € (port en sus).



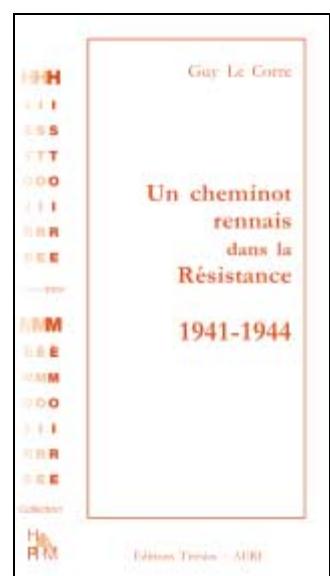
Un Cheminot rennais dans la Résistance (1941-1944),

de Guy Le Corre, Tirésias-AERI, 2003.

Notre auteur-témoin raconte avec humilité sa route de combattant, son engagement, les embûches, les péripéties rencontrées et tant de choses qui donnent un piquant d'aventure à son récit de résistant anonyme.

Guy le Corre nous parle de son parcours, lui, ce cheminot breton, porte à notre connaissance au jour le jour sa résistance mais aussi ses faiblesses, ses craintes, la mort, et la présence angoissante et assassine du traître qui œuvre sans vergogne et se fait payer en retour de vie et de sang le prix de sa collaboration à l'Ennemi. Nous allons de Bretagne à Paris, d'un fait d'armes à l'autre, d'une cache à un sabotage, d'une arrestation à une planque et d'un quotidien de combat à un déraillement... Ces pages, dans un style sobre, nous permettent d'approcher ce quotidien si peu connu qui fit pourtant les pages les plus glorieuses de la Résistance. Ce réseau fait partie du réseau « Manipule ».

Format 13 × 22 – 72 p. Prix : 10 € (port en sus).



Les deux derniers ouvrages sont disponibles à la Fondation.

**Info-bref: le nouveau dépliant sur le système concentrationnaire nazi
est disponible à la fondation.**

PALMARÈS 2003 DU CONCOURS ANNUEL DE LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE D'UN LIEU DE MÉMOIRE

Le Jury du concours annuel de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire s'est réuni le lundi 27 octobre 2003 à 17h30, 30 boulevard des Invalides, au siège des Fondations de la Résistance et de la Mémoire de la Déportation.

Au terme des délibérations, le Président du Jury a proclamé les résultats du concours 2002-2003 de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire, dont le palmarès s'établit comme suit :

– **le premier prix** est attribué à **Julia ALMANDOZ**, 1^{re} bac P, Lycée Professionnel de Hendaye (Pyrénées Atlantiques), pour sa photo « **Le bon sens de l'Histoire ?** »

– **le deuxième prix** est attribué à **Emmanuelle BOYER**, 3^e 2, Collège Laetitia Bonaparte, Ajaccio (Corse du Sud), pour sa photo « **L'oubli** ».

– **le troisième prix** est attribué à **Mylène PICKAERTS**, 1^{re} bac P, Lycée Professionnel de Hendaye, pour sa photo « **De mains... sans demains** »

– **une mention spéciale du Jury** est accordée à **Laura TRUFFAUT**, 3^e, Collège Alphonse Daudet, Draveil (Essonne), pour sa photo « **Le Serment de Mémoire** » et à **Marine BOUCPLIER**, 1^{re}, Lycée Guillaume Fichet à Bonneville (Haute Savoie), pour sa photo « **Cimetière** ».

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation et toute l'équipe de *Mémoire Vivante* adressent leurs très vives félicitations aux lauréats et leurs remerciements à tous les candidats qui ont participé à ce concours, montrant par là l'intérêt qu'ils portent à l'Histoire et à la Mémoire en tant que vecteurs de paix, de civilisation et d'humanisme.

Nota : Les récompenses seront envoyées aux candidats par les Fondations et Associations qui parrainent le Concours.



Le bon sens de l'Histoire ?



De mains... sans demains.



L'oubli.



Le Serment de Mémoire.



Cimetière.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Le Livre Mémorial des déportés de France, victimes de mesures de répression, dont les travaux ont été lancés en 1996 par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, va voir le jour. La sortie éditeur est prévue pour la fin du premier trimestre 2004.

Ce projet a pu être mené à terme grâce à l'appui du **ministère de la Défense (Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives)**, du **Secrétariat d'Etat aux anciens Combattants**, du ministère de la Culture et de la Communication (Direction des Archives de France), du ministère de l'**Education nationale**, du ministère des **Transports**, de l'**Université de Caen Basse-Normandie (CRHQ)**. Il a bénéficié de fonds européens accordés par la **Commission Européenne**, du concours de l'**Office National des Anciens Combattants** et des Offices départementaux, de toutes les **fédérations, associations, amicales, des déportés eux-mêmes et de leur famille**, du concours de la **Mairie de Fontenay-sous-Bois**.

C'est un événement, pour la connaissance de la Déportation. Plus de cinq cents transports passés au crible, des dizaine de milliers de noms croisés et recroisés avec les archives, les associations, les familles, un travail de recherche patient et rigoureux, de nombreuses synthèses rédigées tantôt par des déportés, tantôt par les membres du groupe de travail, bref un ouvrage de référence que tous les déportés résistants ou politiques et leurs descendants auront à cœur, nous l'espérons, d'accueillir et de faire connaître.

Histoire et Mémoire s'y rencontrent.

Présenté en quatre tomes toilés, pour un volume global de près de six mille pages, d'un maniement simple grâce à ses nombreux index et sommaires, il vous est proposé pour un montant souscripteur de 100 €.

Le prix public de vente sera de 160 €.

Si vous souhaitez acquérir cette collection en tant que souscripteur, nous vous remercions de bien vouloir adresser, **avant le 15 mars 2004**, votre commande et votre titre de paiement à :

**FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION,
30 boulevard des Invalides, 75007 PARIS**

obligatoirement accompagné du présent bulletin, après avoir soigneusement complété la partie ci après :



Je, soussigné,

Nom, prénom :

Commande **collection(s) complète(s) (4 tomes) du Livre Mémorial réalisé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation au prix de 100 € la collection.**

que je désire recevoir à (adresse d'envoi complète en majuscules d'imprimerie) :

N° et rue

Code postal **Ville**

Pays

Je joins à la commande un chèque [bancaire d'un montant de €] [postal] **Signature (obligatoire)**

